



Notre conseil municipal est en deuil.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Hubert Bartelous, 1^{er} adjoint, le 15 décembre dernier.

Hubert fut respectivement un compagnon de route et un ami depuis 1977, soit 42 années au service de notre commune qu'il affectionnait.

Il a été l'adjoint de Madame Lecocq, Maire de 1977 à mai 1995, puis mon 1er adjoint depuis 1995.

Notre commune ayant confié au SIARP l'assainissement, il en fut un des vice-présidents de 2001 à 2015.

*Il était en charge de l'information (bulletin municipal annuel et informations du mois entre autres), de l'évolution et de la mise à jour du site internet.
Sa loyauté a toujours été exemplaire.*

Ses obsèques ont été célébrées le 20 décembre.

Nous avons assuré à Simone, son épouse, à Christelle et Murielle ses filles et leur famille, toute notre compassion et notre amitié dans cette douloureuse épreuve.

Michel GUIARD

Le Mot du Maire



Madame, Monsieur,

Pour les raisons exceptionnelles citées ci-avant, nous avons pris un peu de retard dans la réalisation de notre bulletin municipal annuel.

Mais c'est le bon moment pour que le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour adresser à chacune et chacun d'entre vous des vœux sincères et chaleureux de bonne et belle année 2020 en vous souhaitant de partager avec vos proches beaucoup de joie et de bonheur tout au long de l'année.

Ce bulletin est aussi l'occasion de manifester auprès de celles et ceux qui souffrent de maladies ou de solitude, notre empathie, compréhension et aide dans la limite de nos possibilités d'intervention.



Après un peu plus d'une année de fonctionnement et la réalisation en 2019 de quelques améliorations d'aménagement qui seront suivies par d'autres en 2020, notre centre médical est notre fierté avec la présence de praticiens médicaux et paramédicaux, d'une pharmacie et d'un centre dentaire. Ils permettent de conserver sur Boissy une présence médicale et paramédicale, pluridisciplinaire pour beaucoup de nos concitoyens et bien au-delà.

Une autre fierté est la restauration intérieure de notre église, patrimoine reconnu, avec la fin des travaux au 1er trimestre 2020. Nous aurons le plaisir d'organiser des journées portes ouvertes afin que chacune et chacun d'entre vous puissent venir admirer le résultat de 4 années de travaux supervisés par les architectes en chef de la DRAC (Direction Régionale des Actions Culturelles).

Nous avons investi en 2019 dans des projets qui répondent parfaitement aux principes de transition écologique et de développement durable tels :

- le changement des luminaires de l'éclairage public, à terminer début 2020 et de l'éclairage des écoles remplacés par des lampes LED.
- L'isolation du préau avec de nouveaux modes de chauffage et éclairage.

Dans les pages de ce bulletin, vous pourrez juger des investissements réalisés en 2019 et ceux que je prévois pour 2020, notamment pour les principaux :

- Le réaménagement de l'ancienne poste en médiathèque. C'est un investissement qui me tient à cœur pour sa proximité avec les écoles, permettant de caresser l'espoir d'améliorer sensiblement le goût de la lecture de nos enfants.
- Nos classes de l'école élémentaire sont à ce jour toutes équipées de tableaux numériques. Nous avons acheté une quinzaine d'ordinateurs qui ont été mis en réseaux dans la salle informatique pour permettre un enseignement moderne de qualité.
- La réalisation d'un terrain d'entraînement en synthétique devrait permettre de satisfaire à la fois, les besoins du club et aussi les jeunes du village, non membres de l'E.S.B, dans l'attente d'une autre installation dans le haut de Boissy.

- Le projet privé de construction de 69 logements sur le terrain SNCF est toujours en cours de construction et a pris du retard.

Je me rends compte, en relisant le mot du Maire de l'année précédente, que je ne peux à ce jour apporter plus d'éléments d'informations sur ce projet qui va indéniablement impacter la vie communale avec l'arrivée de nouvelles familles.

Je ne manquerai pas de vous informer lorsque j'aurai des éléments d'informations tangibles.

Pour conclure, je souhaite remercier chaleureusement comme chaque année, toutes celles et tous ceux qui œuvrent à mes côtés pour que la vie dans notre village soit la plus agréable possible (les adjoints(es) et les conseillers(es) municipaux, le personnel communal, le CCAS, la caisse des écoles et les bénévoles de la médiathèque et de l'animation).

Je serais incomplet si je n'associais pas les associations et leurs dirigeants qui font un travail formidable pour animer par le sport, les loisirs ou la culture, la vie communale.

Merci à nos annonceurs pour leur participation au financement de ce bulletin et à la commission de l'information pour leur indispensable contribution, sans oublier notre partenaire L'AUTRE pour la réalisation.

Bien à vous.

Michel GUIARD

Taxe locale et Taux d'imposition

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Taxe d'habitation*	11,75	11,75	11,52	11,41	11,18	11,18	11,18
Foncier bâti	8,50	8,50	8,33	8,25	8,08	8,08	8,08
Foncier non bâti*	43,49	43,49	42,63	42,21	41,35	41,35	42,35

<i>Pour comparaison</i>	Moyenne départementale			Moyenne nationale		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Taxe d'habitation	22,87	22,83	23,10	22,97	24,38	24,19
Foncier bâti	21,87	21,69	20,57	20,40	20,85	20,52
Foncier non bâti	67,10	66,49	67,41	64,87	49,31	49,15

Sommaire

Hubert Bartelous	p 1	Effectif des écoles	p 25
Le Mot du Maire	p 3	Caisse des écoles	p 25
Taxes et taux	p 4	CCAS	p 26
Le Conseil Municipal	p 6	Les Petites Canailles	p 27
La commune	p 7	Commission animation	p 28
CCVC	p 10	Maison Pour Tous	p 31
C.I.J	p 10	Tennis Club Buxérien	p 32
Réunions du conseil	p 11	Etoile Sportive de Boissy	p 33
Compte administratif 2018	p 17	Club du Bel Automne	p 34
Compte administratif eau 2018	p 17	Médiathèque municipale	p 35
Budget communal 2019	p 18	Ados'lympiades	p 36
Budget eau 2019	p 18	Village fleuri	p 37
Principales réalisations 2019	p 19	Médailles du travail	p 39
Principaux projets	p 20	11 Novembre	p 40
Etat civil	p 21	Information sur la vie communale	p 41
Assistants maternelles	p 22	Calendrier des manifestations	p 42
Vacances scolaires	p 22	SIARP	p 43
Rencontre	p 23	SMIRTOM	p 43
Association parents d'élèves	p 24	Numéros utiles	p 45
		Comment obtenir	p 47



La solution simple, économique, et ré-utilisable pour protéger vos chantiers

Légère, recyclée, pliable, découpable, imperméable !



!astuce

Besoin de plus d'épaisseur ?

Superposez plusieurs plaques. Elles sont voutillables !



Plaque PolyPropylène Alvéolaire
Format 80x120 cm • Epaisseur 2 mm

Protection des sols, fenêtres, escaliers, meubles, éléments de cuisine, radiateurs, coffre de véhicule...
contre les rayures, la peinture, la poussière, les traces de roues ou de chaussures, les cailloux, les vis tombées, le chocs légers, etc...

plaqueprotection.fr

Le Conseil Municipal

Les adjoints



Hubert BARTELOUS
1^{er} adjoint
Décédé le 15/12/19



Anne-Marie SANSONE
2^{ème} adjointe



Jean-Michel COTTIN
3^{ème} adjoint



Christine DELTRUC
4^{ème} adjointe



Jean-Pierre THENIER
5^{ème} adjoint

Les conseillers



Christine
CHARPENTIER



Laurence
VAN DER BEKEN



Claude
VAUTIER



Alain
LIBAUDE



Véronique
AUFFRET



François
BAVIERE



Ludovic
BERTHY



Virginie
JOSEPH



Bernard
DELTRUC



Corinne
ROMET



Paul
DUBRAY

La commune

Les commissions municipales

Le Maire est de droit Président de l'ensemble des Commissions.

⇒ **FINANCES** : Michel Guiard.

Hubert BARTELOUS, Jean-Michel COTTIN, Véronique AUFFRET, François BAVIERE.

⇒ **INFORMATION** : Adjoint délégué : Hubert BARTELOUS.

Alain LIBAUDE, François BAVIERE, Christine CHARPENTIER.

Membres Extérieurs : Claire LECLERC.

⇒ **C.C.A.S, Centre Communal d'Action Sociale** : Adjointe déléguée : Anne-Marie SANSONE.

Bernard DELTRUC, Alain LIBAUDE, Christine CHARPENTIER, Corinne ROMET, Laurence VAN DER BEKEN.

Membres Extérieurs : Elise NOUBEL, Claire LECLERC, Francine DARRAS, Serge EYFFERT, Adeline CECCONELLO.

⇒ **ANIMATION** : Adjoint délégué : Jean-Michel COTTIN.

Bernard DELTRUC, Claude VAUTIER, Alain LIBAUDE, Laurence VAN DER BEKEN, Ludovic BERTHY

Membres extérieurs : Jean-François BULCOURT, Mario SANSONE, Serge EYFFERT, Sandrine SERRURIER, François BALDUZZI, Adrien ALRIC, Chloé VAUTIER, Catherine DUPUICH, Philippe DETRICHE et Charlotte DETRICHE, Bruno DUDON, Jocelyne SOULIEZ, Delphine LAMBINET, Séverine BERTHY, Claudine LIBAUDE, Catherine DETRICHE.

⇒ **Caisse des Ecoles et affaires scolaires** : Adjointe déléguée : Christine DELTRUC.

Alain LIBAUDE, François BAVIERE, Ludovic BERTHY.

Membres extérieurs (pour la Caisse des Ecoles) : Anne-Noëlle PLUZANSKI, Claire LECLERC, Francine DARRAS, Catherine DUPUICH, Sandrine SERRURIER.

⇒ **TRAVAUX** : Adjoint délégué : Jean-Pierre THENIER.

Hubert BARTELOUS, Jean-Michel COTTIN, Christine CHARPENTIER, Laurence VAN DER BEKEN, Virginie JOSEPH, Bernard DELTRUC.

⇒ **APPEL D'OFFRES ET DES ACHATS** :

3 titulaires : Jean-Pierre THENIER, Bernard DELTRUC, Paul DUBRAY.

3 suppléants : Jean-Michel COTTIN, Alain LIBAUDE, Hubert BARTELOUS.

⇒ **JURY CONCOURS VILLAGE FLEURI** :

Anne-Marie SANSONE, Christine DELTRUC, Jean-Pierre THENIER, Christine CHARPENTIER, Laurence VAN DER BEKEN, Corinne ROMET, Francine DARRAS, Philippe DETRICHE.

- ⇒ **FLEURS** : Anne-Marie SANSONE.
- ⇒ **RELAIS EMPLOI** : Christine DELTRUC, Anne-Marie SANSONE.

⇒ **MEDIATHEQUE MUNICIPALE** :

Christine DELTRUC, Alain LIBAUDE.

Membres extérieurs : Catherine RAULT, Eléna LEMIRE, Lise GLADY, Jackie PAPILLON, Sylvie MARISSAEL, Hervé DELCAYRE, Catherine DUPUICH, Sylvie TOUGNE CABES, Adrien ALRIC, Eric JARRY. Sophie ZWOZNIAK-BEAUJARD, Patricia SOULIE.

Les organes de représentation hors commune

⇒ **S.I.A.V.V. SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE LA VIOSNE**

2 titulaires : Bernard DELTRUC, Paul DUBRAY.

⇒ **S.I.A.R.P. SYNDICAT INTERCOMMUNAL ASSAINISSEMENT RÉGION DE PONTOISE**

3 titulaires : Michel GUIARD, Jean-Pierre THENIER, Alain LIBAUDE.

⇒ **S.M.D.E.G.T.V.O. SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ DU GAZ ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE**

1 titulaire : Jean-Michel COTTIN.

1 Suppléant : François BAVIERE.

⇒ **P.N.R.V. SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN**

1 titulaire : Claude VAUTIER, le Maire est titulaire au titre de la CCVC.

1 Suppléant : Paul DUBRAY .

⇒ **C.I. G.. Centre Inter-départemental de Gestion**

1 Titulaire : Hubert BARTELOUS.

⇒ **DEFENSE** 1 titulaire : Ludovic BERTHY.

⇒ **SMGFAVO. SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALIÈRE DU VAL D'OISE**

1 Titulaire : Michel GUIARD.

1 Suppléant : Jean-Michel COTTIN.

⇒ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BRIGADE DE LA GENDARMERIE**

1 Titulaire : Michel GUIARD.

1 Suppléant : Hubert BARTELOUS.

⇒ **C.C.V.C COMMUNAUTE DE COMMUNES VEXIN CENTRE**

3 Titulaires : Michel GUIARD, Christine DELTRUC, Claude VAUTIER

⇒ **C.L.E.C.T. Commission Locale d'Évaluations des charges transférées à la CCVC**

2 Titulaires : Michel GUIARD, Claude VAUTIER

⇒ **C.I. I. D. Commission Intercommunale des Impôts Directs**

2 Titulaires : Michel GUIARD, Christine DELTRUC.

Personnel Communal

Secrétaire de Mairie

Pascale MONTOLIU.

Réception, secrétariat

Laura BLATY

Espaces verts, voirie, entretien, divers...

Damien SCLAVONS, Pascal MAISONNEUVE, Ishaq GEORGEES
et 2 personnes de l'association «VIE» : Frédéric Lemay et Emmanuel Jahier.

Ecoles

Maria CAVACO, Véronique DEMONT, Florence SAYON.

Cantine et entretien

Michèle KING, Julien PARIS, Jocelyne GUIZIER et 3 personnes de l'association «VIE».

Permanences

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent :

Du lundi au vendredi..... sur rendez-vous.
Le samedi matin..... de 10H00 à 12H00 sur rendez-vous.

Contacts Mairie : 9, rue de la République. Boissy l'Aillierie. 95650
Téléphone : 01 34 42 10 05. Fax : 01 34 42 14 91
Site Internet : www.boissylaillierie.com
E.mail : mairie.boissy-laillierie@wanadoo.fr
michel.guiard.mairie@wanadoo.fr
amsansone.mairie@orange.fr
jmcottin.mairie@orange.fr
cdeltruc.mairie@orange.fr
jean-pierre.thenier.mairie@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Le lundi..... de 14H00 à 17H00.
Du mardi au vendredi..... de 09H00 à 12H00.
Le samedi matin..... de 09H30 à 12H00.

Bureau d'aide sociale : sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat.

Conseils juridiques : sur rendez-vous, s'adresser au secrétariat.

Organisation administrative :

Préfet du Val d'Oise..... M. Amaury DE SAINT QUENTIN
Député de la 10ème Circonscription M. Aurélien TACHE
Conseillers départementaux..... Mme. Sophie BORGEON, M. Gérard SEIMBILLE

Communauté de Communes Vexin Centre



Vous avez reçu récemment le dernier numéro de « Vexin Centre INFOS ». J'ai rappelé dans le « mot du Président » les actions les plus emblématiques que notre communauté organise et finance. Dans les pages intérieures sont également rappelés tous les services dont les habitants peuvent bénéficier.

Nous assurons le financement de ces principaux services, à savoir :

- 5 crèches (Boissy l'Aillerie, Marines, Haravilliers, Seraincourt , Le Perchay)
- 8 centres de loisirs (Ableiges, Boissy l'Aillerie, Marines , Haravilliers, Chars, Us, Seraincourt, Commeny, plus Nucourt en juillet)
- 1 relais des assistantes maternelles itinérant sur 8 communes (RAM)
- 1 lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) itinérant sur 6 communes (Boissy l'Aillerie, Marines, Chars, Sagy, Vigny, Nucourt)
- Un point d'accès aux droits gratuit situé à Marines (accueil téléphonique situé à Vigny tous les jours 01.30.39.23.34 sauf mercredi 01.34.67.52.15)
- Un service urbanisme pour l'instruction des demandes relatives au droit du sol
- Un transport à la demande pour le déplacement des personnes âgées de plus de 62 ans (07.87.11.75.92)

D'autres actions sont également financées, vous pouvez les retrouver sur notre site internet ccvexincentre.fr tels que :

- Des animations pour les personnes âgées
- L'entretien d'un vaste réseau de routes d'intérêt communautaire
- Une plateforme de mise en réseau des habitants Vexin Centr'Aide
- Le financement de l'installation du haut débit
- Le financement du haut débit internet

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : ccvexincentre.fr

Bien à vous,
Michel GUIARD
Président de la CCVC

C.I.J. (Conseil Intercommunal des Jeunes)



Kylian Piquereel et Yonn Serrurier
représentent les jeunes de Boissy au sein de la CCVC
(communauté communes Vexin centre).

Ils sont à l'écoute de toutes les questions
concernant les jeunes.

(Transports, environnement, sorties et autres)

Leur référent pour Boissy : **Claude Vautier**

Reunions du Conseil

*Sauf indication contraire, les délibérations ont été votées à l'unanimité.
Vous avez reçu les comptes rendus complets des séances dans les
différents flashes de la commission information. Vous pouvez également
les consulter sur le site de la commune.*

Le 12 février 2019

Demande de subvention de fonctionnement pour la médiathèque

Le C.M. sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention de 1 250 €

Remplacement des luminaires actuels par des luminaires à source LED permettant 75% d'économie d'énergie.

M. le maire propose au C.M. une seconde tranche de travaux concernant 241 luminaires.

Le C.M. sollicite de l'Etat dans le cadre de la DETR une subvention au taux maximum.

Adhésion de la commune de Neuilly en Vexin au SIARP

Accord du C.M.

Participation financière de la commune pour la sortie « futuroscope » de l'école primaire.

Attribution à l'école primaire « Jean de la Fontaine » une participation de la commune, pour la sortie de 90 élèves au Futuroscope, soit 5 000 €.

Tarifs LOTO 2019

Dans le cadre de l'organisation du loto, il est décidé de maintenir les tarifs du loto 2018 pour le loto 2019 qui se déroulera le vendredi 29 mars.

Le 15 avril 2019

Vote du compte de gestion du comptable public 2018 - Budget Principal

M. le Maire expose aux membres du C.M. que le compte de gestion est établi par le trésorier de Marines à la clôture de l'exercice. Après vérification, le compte de gestion établi et transmis par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune. L'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures de gestion du Receveur Municipal est établie.

Le C.M. autorise M. le Maire à signer le compte de gestion 2018

Approbation du compte administratif 2018 - Commune

Subdivision	Résultat à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Fonctionnement		230 072.48	1 526 942.05	1 713 799.34		416 929.77
Investissement		1 433 248.45	1 776 309.14	1 042 942.18		699 881.49
TOTAUX		1 663 320.93	3 303 251.19	2 756 741.52		1 116 811.26

Le C.M. constatant l'identité des valeurs avec celles du Compte de Gestion, ARRETE les résultats tels que résumés ci-dessus.

Affectation des résultats - Compte administratif 2018 - Commune

Fonctionnement :

Résultat d'exécution positif : 416 929.77 €

Affectation des résultats :

- 136 929.77 € compte 002 recette de fonctionnement, résultat de fonctionnement reporté
- 280 000 € compte 1068 recette d'investissement, excédent de fonctionnement

Investissement :

Résultat d'exécution :

- 699 881.49 € affectés au compte 001 solde d'exécution reporté, recette d'investissement

Vote des taux des 3 taxes

Le C.M. approuve la proposition du Maire de ne pas augmenter le taux des 3 taxes

- Taxe habitation : 11.75 %
- Foncier bâti : 8.50 %
- Foncier non bâti : 43.49 %

Vote du budget primitif 2019 - Commune

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 1 897 324.77 €
- Recettes : 1 897 324.77 €

Section Investissement :

- Dépenses : 2 773 411.49 €
- Recettes : 2 773 411.49 €

Vote du compte de gestion du comptable public 2018 - Budget Eau

M. le Maire expose aux membres du C.M. que le compte de gestion est établi par le trésorier de Marines à la clôture de l'exercice. Après vérification, le compte de gestion établi et transmis par ce dernier est conforme au compte administratif de l'EAU.

Le C.M. autorise M. le Maire à signer le compte de gestion 2018.

Approbation Compte administratif 2018 -Eau

Subdivision	Résultat à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultat à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Fonctionnement		65 981.70	44 456.00	24 933.32		46 459.02
Investissement		245 265.55	8 838.33	44 456.00		280 883.22
TOTAUX		311 247.25	53 294.33	69 389.32		327 342.24

Affectation des résultats - Compte administratif 2018 - Eau

Section d'exploitation :

Résultat de clôture de l'exercice 2018 : + 46 459.02 €

Affectation en totalité au compte 002, recette d'exploitation, résultat d'exploitation reporté.

Section d'investissement :

Résultat de clôture de l'exercice 2018 : + 280 883.22 €

Affectation en totalité au compte 001, solde d'exécution reporté.

Vote du budget primitif 2019 - EAU

Section Fonctionnement :

- Dépenses : 93 870,04 €
- Recettes : 93 870,04 €

Section Investissement :

- Dépenses : 341 525,10 €
- Recettes : 341 525,10 €

Complément à la délibération N°6.19 du 12.02.2019 Autorisation de signature chez le notaire pour l'acquisition d'une parcelle F300, lieu dit « La Rochelle » chemin de la Justice, suite à la rétrocession par la SAFER

Suite à l'information par la SAFER de la vente d'un terrain de 1607 m² non constructible au prix de 70 000 €, la commune a demandé l'intervention de la SAFER pour la préemption de ce terrain qui, après avis de cession, a attribué ce terrain à la commune de Boissy l'Aillier au prix de 14 341.99 euros et non 7 437.79 euros indiqué dans la délibération n°6.19 du 12 février 2019.

Le C.M. autorise M. le Maire à signer l'acte chez Maître MATEU, Notaire à Magny-en-Vexin.

TDF : implantation d'un pylône de relais radioélectrique et de télécommunication

Le C.M. donne son accord de principe pour l'étude d'une éventuelle implantation d'un pylône de relais radioélectrique et de télécommunication sur un terrain appartenant à la commune.

Lancement d'une procédure de déclaration de projet pour mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour extension de la zone d'équipements publics sur une zone N afin de permettre la réalisation d'un tennis couvert

M. le Maire rappelle au C.M. le projet de création d'un deuxième court de tennis au côté de celui construit en 1995. Cependant, l'emplacement possible se trouve en zone N et il convient de lancer une procédure de déclaration de projet. Le C.M. autorise M. le Maire à faire toutes démarches et réunions relatives à ce projet.

Création de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections (IFCE)

Le C.M. décide d'instituer selon les modalités et suivant les montants définis dans l'arrêté du 27 février 1962 et du décret 2002-63 l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections.

Mise en place d'un régime indemnitaire RIFSEEP pour le personnel technique

M. le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 09/02/2017, il avait été mis en place le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) et le complément indemnitaire annuel (CIA).

Le C.M. décide d'inclure le régime indemnitaire (RIFSEEP) pour la filière technique au tableau annexé à la délibération du 09/02/2017.

Projet du terminal 4 à Roissy Charles de Gaulle

Le C.M. décide de s'opposer à ce projet du Terminal 4.

VOTE : 13 pour / 3 contre / 0 abstention

Report du transfert obligatoire de la compétence Eau à la communauté de communes Vexin Centre au 1er janvier 2026

Le C.M. s'oppose au transfert obligatoire à la Communauté de Communes Vexin Centre de la compétence « eau » au 1er janvier 2020 et se prononce en faveur d'un report du transfert obligatoire de ladite compétence au 1er janvier 2026.

Garantie des emprunts auprès de la caisse des dépôts concernant les 32 logements de CDC HABITAT

CDC Habitat demande que la commune se porte garante à l'emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations, ce qui donne droit à la commune de choisir les locataires de 7 logements.

VOTE : à la majorité+

15 pour / 0 contre / 1 abstention

Le 27 juin 2019

Modification budgétaire - Budget principal

Modification du Budget Primitif 2019 à la demande de la Préfecture

Fonctionnement :

002 excédent antérieur reporté Recette + 113 581.51

023 Virement à la section d'investissement Dépense - 113 581.51

Investissement :

021 Virement de la section de fonctionnement Recette - 113 581.51

1068 Dotations Fonds divers Réserves Recette + 113 581.51

Institution d'une déclaration préalable aux divisions foncières

Le C.M. décide d'instituer, conformément à l'article L.115-3 du code de l'urbanisme, l'obligation à déclaration préalable prévue par l'article L.421-4 et par l'article R 421-23 du code de l'urbanisme, les divisions volontaires en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par vente ou location simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager, retient, comme zones concernées par cette obligation : les zones délimitées par le périmètre de protection de l'église et de la Tour du Manoir de Réal inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Désignation des jurés d'assises

Le C.M. procède à un tirage au sort à partir des listes électorales

Ouverture des postes saisonniers pour l'été

Le C.M. décide de créer 1 poste occasionnel d'agent d'entretien aux espaces verts et 1 poste occasionnel d'agent administratif.

Fixation du prix pour le transport des collégiens -année scolaire 2019-2020 pour la carte CSS (Collège Simone Veil Pontoise)

Un titre de transport annuel sera fourni par la commune. Le coût de la participation des parents est fixé à 107,00€ annuel (après diminution du coût réel des participations du Conseil Départemental et du STIF). En cas de perte du titre de transport, le coût du duplicata sera de 20 euros.

Participation de la commune pour la carte Imagine'R pour les lycées et étudiants et pour la carte CSB Vigny 2019-2020

Pour les collégiens, la commune prend en charge 50% du tarif de la carte CSB.

Pour les lycéens, la commune prend en charge 50% du tarif de la carte IMAGINE'R,

Pour les étudiants, la commune prend en charge 50% du tarif de la carte IMAGINE'R,

La participation communale leur sera remboursée sur présentation du justificatif de paiement et de scolarité. Sont exclus les apprentis sous contrat de travail

Participation aux repas des bénévoles du Push Car

Le C.M. approuve la proposition de prise en charge du coût des repas pour les bénévoles et leur conjoint

Le 9 octobre 2019

Approbation du rapport annuel du délégataire VEOLIA pour l'année 2018

Le C.M après débat et à l'UNANIMITE, valide le rapport annuel 2018 de notre délégataire Véolia.

Adoption du compromis de vente d'une parcelle de terrain de 160m² qui serait cédée à TDF pour l'édification d'un pylône pour antenne

M. le Maire informe l'assemblée que TDF souhaite acquérir une parcelle sur la commune d'une superficie d'environ 160 m² cadastrée Section B n° 874 située chemin du Tunnel, afin d'y édifier une station radioélectrique composée d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes. Après en avoir délibéré, le C.M. approuve la signature du compromis de vente entre la commune et TDF, dit que les frais de l'acte authentique seront supportés par l'acquéreur ainsi que les frais accessoires, donne délégation à M. le Maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Prix des repas cantine des enfants allergiques

Le C.M. décide de fixer le prix à 1.60 €

Numérotation postale , création de deux noms de rues et du nom de la résidence « le domaine de la Viosne, SCCV HUGO

M. le Maire propose de nommer cette future résidence « Le Domaine de la Viosne ».Le groupe « Edouard Denis » SCCV HUGO, propose de numéroter les deux voies d'accès de la résidence considérées comme privatives. Le C.M. approuve les créations des voies « Rue Jean d'Ivry » pour les maisons individuelles, et de la rue « Saint Nicaise de Rouen » pour les bâtiments A et B

Révision du prix de la location du foyer polyvalent

Le C.M. décide de modifier le tarif de la location du foyer polyvalent à compter du 1er janvier 2020

Décision modificative budget principal 2019 Commune

- D 022 Dépenses imprévues Fonctionnement	- 15 500.00 €
- D 023 Virement à la section d'Investissement	- 25 000.00 €
- D 739223 FPIC	+40 500.00 €

Décision modificative Budget Principal 2019 Commune

Article/chap	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
020/020	Dépenses impr	Invest.	D				0.00 €	-20 500.00 €	-20 500.00 €
021/021	Virement de la	Invest.	R				0.00 €	-25 000.00 €	-25 000.00 €
022/022	Dépenses impr	Fonc.	D				0.00 €	-15 500.00 €	-15 500.00 €
023/023	Virement secti	Fonc.	D				0.00 €	-25 000.00 €	-25 000.00 €
2111/21	Terrains nus	Invest.	D				0.00 €	-4 500.00 €	-4 500.00 €
739223/014	FPIC Fonds ne	Fonc.	D				39 488.00 €	40 500.00 €	40 500.00 €

Le 12 décembre 2019

Indemnité de conseil 2019 pour le receveur municipal

Le C.M. décide d'accorder à Madame Patricia PRESSEDA, Receveur Municipal, l'indemnité de Conseil à 100 % dûe pour la durée de son mandat et dit, que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif chapitre 011 article 6225.

Marché de Noël 2019

La date du marché de Noël est fixée le samedi 14 décembre 2019.

Le C.M. fixe le prix de vente des différents produits proposés sur les stands communaux

Echange de parcelles entre la commune et Messieurs Bricot et Flanet

M. le Maire expose au conseil municipal les conditions d'échanges de terrain entre la commune et Messieurs BRICOT et FLANET.

Le C.M. approuve la proposition et autorise M. le Maire à signer tout document s'y rattachant

Renouvellement du contrat d'affermage

M. le Maire indique que le contrat d'affermage doit être renouvelé et donc qu'une procédure d'appel d'offres doit être engagée.

Le C.M autorise M. le Maire à lancer la procédure de renouvellement du contrat d'affermage et assigne pour la commission de délégation de service public, Messieurs et Mesdames:

Membres titulaires :

- Paul DUBRAY
- Bernard DELTRUC
- Christine CHARPENTIER

Membres suppléants :

- Anne-Marie SANSONE
- Christine DELTRUC
- François BAVIERE

Renouvellement de la convention avec l'association de la ligue de l'enseignement « LIRE ET FAIRE LIRE »

M. le Maire informe le C.M. des actions de l'association « la Ligue de l'Enseignement » et plus particulièrement de la mise en place du programme « Lire et faire Lire » à l'école maternelle.

Le C.M. approuve les actions de l'association et autorise M. le Maire à renouveler la convention.

Subvention Ecole Primaire « sortie Noël »

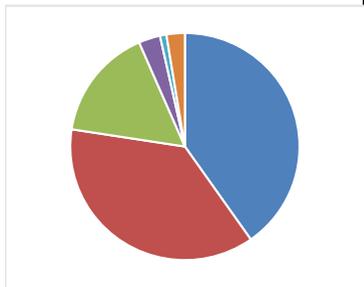
Sur proposition de M. le Maire, il est décidé d'attribuer à l'Ecole Primaire « Jean de la Fontaine », une participation de 400 euros pour la sortie de Noël.



Compte administratif communal 2018

Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES	EUR
Charges à caractère général	614 569,23
Charges de Personnel	567 780,56
Autres charges gestion courante	244 779,51
Charges financières	46 467,83
Charges exceptionnelles	13 856,92
Atténuation de produits	39 488,00
Total	1 526 942,05



RECETTES	EUR
Produits des services	146 282,88
Impôts et taxes	1 169 420,21
Dotations et participations	310 450,45
Autres produits de gestion courante	64 523,16
Atténuation de charge	2 154,46
Produits exceptionnels	20 933,98
Produits financiers	34,20
Exédent de fonctionnement 2017	230 072,48
Total	1 943 871,82

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Matériels informatiques	24 337,23
Travaux de bâtiment	54 313,57
Travaux de voirie	64 158,00
Enfouissement réseaux	121 909,73
Aménagement terrains & clôtures	28 954,80
Signalisation	22 465,20
Achat de terrain	14 957,79
Travaux aux écoles	35 527,52
Travaux presbytère	4 810,59
Travaux église	148 796,39
MPT	11 933,68
Maison médicale	1 122 493,46
Remboursement d'emprunts	121 651,18
Solde d'exécution reporté (N-1)	
Total	1 776 309,14

Restes à réaliser en dépenses	EUR
Total	1 484 863,00
RECETTES	EUR
Opérations d'ordre entre sections	7 519,00
Dotations Fonds divers Réserves	641 501,24
Subventions d'investissement reçues	392 036,04
Emprunts	0,00
Caution	1 885,90
Affectation résultat antérieur	1 433 248,45
Total	2 476 190,63
Restes à réaliser	EUR
Total	391 400,00

Compte administratif eau 2018

Section EXPLOITATION

DEPENSES	EUR
Charges financières	
Dotation aux amortissements	44 456,00
Opérations d'ordre entre sections	
Total	44 456,00
RECETTES	EUR
Taxes et redevances	17 088,32
Opérations d'ordre entre sections	
Amortissement des subventions	7 845,00
Excédents antérieurs reportés	65 981,74
Total	90 915,06

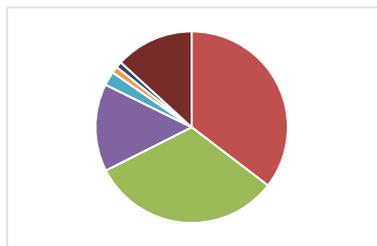
Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Emprunts et dettes assimilées	993,33
Amortissement des subventions	7 845,00
Total	8 838,33
RECETTES	EUR
Excédents antérieurs reportés	245 265,55
Dotation Fonds de réserves	
Opérations d'ordre entre sections	
Amortissement des immobilisations	44 456,00
Total	289 721,55

Budget communal 2019

Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES	EUR
Atténuations de produit	
Charges à caractère général	671 928,77
Charges de Personnel	609 400,00
Autres charges gestion courante	280 395,00
Charges financières	45 000,00
Charges exceptionnelles	21 200,00
Dépenses imprévues fonctionnement	19 401,00
Virement à la section investissement	250 000,00
Total	1 897 324,77



RECETTES	EUR
Atténuations de charges	
Produits des services	148 500,00
Impôts et taxes	1 227 222,00
Dotations et participations	266 673,00
Autres produits de gestion courante	116 000,00
Produits financiers & exceptionnels	2 000,00
Excédents antérieurs reportés	136 929,77
Total	1 897 324,77

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Achat de matériel divers	96 839,00
Travaux de batiment(mairie)	10 000,00
Eclairage public	233 000,00
Aménagement terrains & clôtures	128 328,00
Voirie	295 222,00
Achat de terrain + Poste	338 215,00
Plantations	3 000,00
P.L.U.	12 000,00
Cimetière	15 000,00
Travaux aux écoles	410 787,00
Médiathèque	250 000,00
Travaux église	630 000,00
Maison médicale	210 472,00
Remboursement d'emprunts	120 000,00
Dépenses imprévues	20 548,49
Solde d'exécution reporté	
Total	2 773 411,49

RECETTES	EUR
Dotations Fonds divers Réserves	120 000,00
Subventions d'investissement	1 032 130,00
Emprunts et dettes assimilées	
Excédent de fonctionnement	280 000,00
Virt de la section fonctionnement	250 000,00
Résultat antérieur reporté	699 881,49
Restes à réaliser	391 400,00
Total	2 773 411,49

Budget eau 2019

Section EXPLOITATION

DEPENSES	EUR
Charges à caractère général	29 728,16
Atténuation de produits	1 000,00
Dépenses imprévues	2 500,00
Opération d'ordre(amortissement)	40 641,88
Virement à section investissement	20 000,00
Total	93 870,04

RECETTES	EUR
Taxes et redevances	30 000,00
Travaux	
Opération d'ordre	17 411,02
Excédents antérieurs reportés	46 459,02
Total	93 870,04

Section INVESTISSEMENT

DEPENSES	EUR
Solde d'exécution négatif reporté	
Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
Immobilisations en cours	323 114,00
Opération d'ordre(amortissement)	17 411,02
Restes à réaliser	
Total	341 525,10

RECETTES	EUR
Solde d'exécution positif reporté	280 883,22
Dotations fonds divers et réserves	
Subventions d'investissement	
Opération d'ordre(amortissement)	40 641,88
Virement de la section exploitation	20 000,00
Total	341 525,10

Principales réalisations 2019 ●●●●●

Pôle médical, dentaire et pharmacie :

- Fin des travaux et de quelques améliorations non prévues au marché

Ecoles :

- 2ème phase de changement de l'éclairage des deux écoles par des lampes à source LED

- Achat d'ordinateurs complémentaires pour l'aménagement complet de la salle informatique

- Fin des travaux de sécurisation pour les enfants des écoles (anti pince doigts sur toutes les portes des écoles élémentaire et maternelle)

- Isolation du plafond du préau incluant un nouvel éclairage et un nouveau chauffage

- Réaménagement complet de la cuisine de la cantine afin de s'adapter aux toutes dernières normes

Eglise :

- 4ème, 5ème et 6ème phases de restauration intérieure de l'entrée et du sol

Mairie :

- Changement des corniches qui menaçaient de tomber, de gouttières et de certaines tuiles

- Remplacement du tracteur après près de 25 ans de bons et loyaux services, d'une remorque ainsi que les deux voitures de service qui étaient en très mauvais état

Voirie :

- Création de nombreux bateaux suite à de nouvelles constructions. Mise aux normes de plusieurs passages piétons. Changement de plusieurs sorties d'eaux pluviales sous trottoirs rue de la République, notamment.

Stade :

- Travaux de drainage d'une source suite à des inondations répétées du terrain de football

- Aménagement paysager au quartier du Four à Chaux

Le Réal :

- Réalisation de la dernière tranche d'assainissement par le SIARP



Vins Fins

Champagnes

Spiritueux

Brasserie

Cafés Taine

à votre service

1, chemin de Corneilles

tél. : 01 34 42 11 20 Fax : 01 34 42 11 00 Courriel : alric.sa@wanadoo.fr

95650 BOISSY L'AILLERIE

www.alric.fr

Principaux projets 2020 ●●●●●●●●●●

Médiathèque :

- Après quelques mois de retard, réalisation des travaux de modification et réaménagement de l'ancienne poste en médiathèque qui pourrait ouvrir au dernier trimestre 2020.

Centre médical :

- Changement de la porte d'entrée par une porte à ouverture automatique
- Réaménagement paysager dans le patio
- Selon le coût, vérification de la faisabilité en termes de coût de la mise en peinture des parties béton.

Ecoles :

- Agrandissement du réfectoire de la cantine d'environ 75 m2.

Eglise :

- Fin des travaux de restauration intérieure, du mobilier, de l'éclairage et des sols

Stade :

- Réalisation d'un terrain annexe en synthétique pour les entraînements du club et pour les jeunes non licenciés

Tennis :

- La création d'un deuxième court de tennis couvert étant actée, recherche du meilleur emplacement possible, réalisation de l'étude de marché et recherche des financements
- Probable abandon du projet de modification du PLU concernant un terrain d'accueil possible.

Voirie :

- Création de bateaux
- Une nouvelle tranche de normalisation de passages piétons
- Des améliorations aux endroits nécessaires

Le Real :

- Après l'assainissement du quartier haut, il restera, chaussée Jules César, des constructions à terminer pour que l'on puisse aménager les trottoirs. Consultation préalable des habitants du quartier pour l'aménagement de la voirie

Eclairage public :

- En début d'année, deuxième et dernière tranche de remplacement des luminaires actuels par des luminaires à lampes LED



Port : 06.66.92.65.44
Tél : 01.30.39.73.41
Fax: 09.89.55.65.39

Menuiserie Bois
Meubles, Fenêtres, Escaliers,...

MENUISERIE VAUTIER
Fabrication Traditionnelle et sur Mesure

menuiserie.vautier@laposte.net
www.menuiserie-vautier.com
1, Rue du Grand Pré Z.A.- 95 640 MARINES

Etat civil



Selon l'article 9 du code civil :

« Chacun a droit au respect de sa vie privée.

Les juges peuvent, sans préjudice de la réparation du dommage subi, prescrire toutes mesures, telles que séquestre, saisie et autres, propres à empêcher ou faire cesser une atteinte à l'intimité de la vie privée : ces mesures peuvent, s'il y a urgence, être ordonnées en référé. »

Par conséquent, les listes des mariages, naissances et décès ne sont plus diffusées sur les supports de communication.



Assistantes maternelles agréées ●●●●●

Centre de P.M.I.

Terrasse de la Ravinière. Bâtiment 11. 95520 Osny Tél. : 01 30 31 07 83
Puéricultrice : Madame ANCELIN Sandra • Permanence le mardi matin

Relais Assistantes Maternelles • Madame JOUEN

10-12, Boulevard Gambetta. 95640 Marines Tél. : 01 30 39 68 77

Mme ANDURAND Christel 10 rue du Four à Chaux 06 70 59 64 71	Mme BELABED Anaïs 04 rue Pasteur 01 72 58 43 63	Mme BERTHY Séverine 15 chemin de Montgeroult 01 34 42.76 64.
Mme BULCOURT Caroline 11 Allée des Moulins 01 34 66 93 24	Mme METAYER Stéphanie 25 rue de l'Egalité 01 34 42 16 91	Mme MINEAU Sandrine 32 rue du Haut Bourg 01 34 66 92 12
Mme NAUMANN Christine 6 chemin de Montgeroult 01.34.66.96.90	Mme REBERGUE Pierrette 70 Ter rue Ferdinand Jacob 01 34 42 68 90	Mme ROMET Corinne 01 rue Henri Guyétand 01 34 66 95 67
Mme CHIGNON Claire 25 Allée des Moulins 06.70.70.08.67		

Vacances scolaires ●●●●●

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy,-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

2019/2020

	Zone A	Zone B	Zone C
Noël	Samedi 21 décembre - Reprise lundi 6 janvier 2020		
Hiver 2020	Samedi 22 février Reprise lundi 9 mars	Samedi 15 février Reprise lundi 2 mars	Samedi 8 février Reprise lundi 24 février
Printemps 2020	Samedi 18 avril Reprise lundi 4 mai	Samedi 11 avril Reprise mardi 27 avril	Samedi 4 avril Reprise lundi 20 avril
Été	Début des vacances d'été : Samedi 4 juillet 2020		

2020/2021

	Zone A	Zone B	Zone C
	Reprise des cours le mardi 1er septembre 2020		
Toussaint	Samedi 17 octobre 2020-Reprise lundi 2 novembre 2020		
Noël	Samedi 19 décembre 2020 - Reprise lundi 4 janvier 2021		
Hiver 2021	Samedi 6 février Reprise lundi 22 février	Samedi 20 février Reprise lundi 8 mars	Samedi 13 février Reprise lundi 1 ^{er} mars
Printemps 2021	Samedi 10 avril Reprise lundi 26 avril	Samedi 24 avril Reprise lundi 10 mai	Samedi 17 avril Reprise lundi 3 mai
Été	Début des vacances d'été : mercredi 7 juillet 2021		

Rencontre avec les petits et les grands

La rencontre de Gilles Bachelet avec les Petits et les Grands de la classe de Sophie et Tiphanie

Le mardi 19 mars 2019, Gilles Bachelet est venu à l'école pour nous expliquer son travail. Il est auteur-illustrateur, ça veut dire qu'il écrit et dessine des histoires pour faire des livres. Nous avons préparé des questions et des surprises pour lui.

Comment avez-vous fait pour « Mon chat le plus bête du monde » : comment avez-vous inventé l'histoire ?

Gilles Bachelet nous a expliqué qu'il avait récupéré un chat, Régliasse, qui était très gros, et que la première fois qu'il est venu chez lui, il a fait caca à côté de sa litière. Alors sur son carnet de croquis - c'est un carnet dans lequel il écrit et fait des dessins au brouillon pour préparer ses livres, il a écrit « Mon chat pense qu'il fait caca à la verticale de son cerveau ». C'était pour dire que Régliasse ne savait pas où étaient ses fesses. Ça lui a donné envie d'écrire une histoire avec son chat.

Comment avez-vous fait pour faire rentrer l'éléphant dans la cabane ?

Gilles Bachelet a dit qu'il pouvait nous répondre qu'une grande porte était cachée derrière la cabane et qu'il avait fait rentrer l'éléphant par là. Mais il a dit aussi que ça ne marche pas pour l'éléphant qui est dans la machine à laver... Alors il a dit qu'en fait, ce qui est bien avec le dessin, c'est qu'on peut faire tout ce qu'on veut, même des choses qui n'existent pas pour de vrai !

Est-ce que vous dessinez les animaux avec un modèle ?

Monsieur Bachelet nous a expliqué qu'il lui arrivait d'aller au zoo pour observer les animaux et les dessiner dans son carnet de croquis. Il cherche aussi des modèles sur internet. Il nous a montré aussi qu'il a aussi des modèles dans sa

tête : il a dessiné son chat éléphant avec une carotte dans la trompe.

Pourquoi avez-vous raconté une histoire de chat alors que vous avez dessiné un éléphant ?

Mon chat Régliasse était très gros. J'ai pensé que ça serait amusant de le dessiner en éléphant.

Pourquoi faites-vous des blagues ?

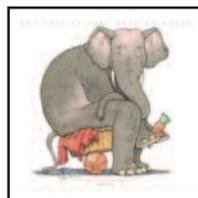
Gilles Bachelet aime faire des dessins qui le font rire, et il espère que ça fait rire aussi les gens qui lisent ses albums.

Nous, ça nous fait rire aussi !

Il nous a lu le livre *Le chevalier de ventre-à-terre* et il nous a expliqué pourquoi il avait choisi de l'appeler comme ça : c'est parce qu'un escargot avance avec son ventre par terre. Et il y a l'expression « courir ventre à terre » qui veut dire courir vite. Comme un escargot : non ça aussi c'est une blague parce qu'un escargot ça n'avance pas très vite !

Il est reparti avec le grand éléphant que nous lui avions préparé. C'était pour faire comme lui : il s'était dessiné avec plein d'éléphants sur le corps et il avait écrit « A mon chat » ! Alors nous, nous avons dessiné Gilles Bachelet avec ses lunettes sur l'éléphant et la maîtresse a écrit à mon auteur. Il était très content ! Et il a bien rigolé quand il a vu notre blague quand il est arrivé: nous avons tous mis les mêmes lunettes que lui .

Un grand merci à Gilles Bachelet, pour son talent, pour sa gentillesse, pour toutes ses explications et pour ses magnifiques dessins. Et un grand merci à la mairie qui a financé sa venue.



Association des Parents d'Élèves • • •

L'APEB est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise et finance des activités éducatives et ludiques pour le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants. Notre objectif est également de faciliter la participation des parents au sein de l'école.

L'association représente les parents d'élèves aux Conseils d'Ecole et assure ainsi le lien entre les différents acteurs : parents, enseignants et municipalité.

Nous invitons tous les parents d'élèves à nous faire part de leurs remarques, idées, préoccupations... En personne ou par mail à parentboissy@gmail.com

En 2019, l'association a mis en place différents projets au profit des écoles avec la vente de dessous de plats et de sacs, décorés des dessins des enfants et de sablés lors du marché de Noël, la tenue du stand restauration lors de la brocante. Ces projets ont permis de financer une séance de plus d'une heure et demi de sciences organisée par les « Savants fous » pour toutes les classes de maternelle et de l'élémentaire.

Depuis septembre, l'association poursuit ses objectifs avec un bureau renouvelé. Venez partager vos idées et vos envies dans une ambiance conviviale et ouverte à de nouvelles initiatives.

Nos projets pour l'année 2019-2020 :

Boum D'halloween - 2 novembre 2019 - Maison Pour Tous

Marché de Noël - tabliers et torchons avec les dessins des enfants - 14 décembre 2019 - Mairie

Stand restauration de la brocante

Vente de goûters

Chasse aux trésors

Carnaval ou Bal de printemps

Kermesse

Mise en place d'un Blog

Compétences et talents de chacun sont les bienvenus à toutes les étapes de cette aventure et à hauteur des disponibilités de chacun.

L'APEB (Association des Parents d'Elèves Buxériens)

Membres du bureau :

Présidente : GROBON Christelle. Trésorière : LOMBARD Juliette. Secrétaire : BELABED Anaïs

Liste des parents représentants :

PS-MS : GROBON Christelle, DELIFER Caroline

PS-MS : LOMBARD Juliette, BERTHEAU Charlotte

GS : DELAIRE Erwan, WISNIEWSKI Nicolas

CP : BELABED Anaïs, CENDRIER Laura,

CP /CM2 : CHIN NIN Claire, CHAPLIN Ludivine

CE1 : QUINNEZ Marine, MAES Emmanuelle

CE2 : CADET Anne-Sophie, FEDOR Valérie

CM1 : MATINIER Cyrille, ANDURAND Christel

CM2 : GANGUET Marion, ZALISZ Karine

Effectifs des Ecoles

Ecole maternelle :

Directeur : M. LAMUE.

M. LAMUE

Mme ZWOZNIAK

Mme BRICOUT - Mme SUSSET

Petits - moyens 23 élèves

Petits - moyens 23 élèves

Grands 23 élèves

Ecole élémentaire :

Directeur : M. DANEL

Mme CHAUVET

Mme LEFEVRE

M. POTIN

M. DANEL

Mme CELLIER

Mme BARTHON

CP

CP - CM2

CE 1

CE 2

CM 1

CM 2

20 élèves

16 élèves

24 élèves

26 élèves

25 élèves

21 élèves

Baisse des Ecoles

Nouveauté pour le loto 2019 !

Dans le cadre du projet d'école, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire a élaboré les affiches diffusées chez les commerçants et dans vos boîtes aux lettres.

Nous pouvons remercier et féliciter nos petits artistes pour la qualité de leur travail ainsi que les enseignants pour leur contribution.

Un grand merci également aux propriétaires de la salle « Nyss » qui mettent gracieusement leurs locaux à notre disposition. Nous leur exprimons toute notre gratitude.



Bonne année scolaire à tous

Christine DELTRUC

Centre Communal d'Action Sociale

En ces moments où l'Etat envisage de grandes réformes sociales, après des mois de manifestations durant lesquelles se sont exprimées angoisse et colère d'une partie de la population, chaque CCAS, quelle que soit sa taille, se doit d'identifier les plus fragiles et d'aider ceux qui en ont le plus besoin.

Michel Guiard, les élus, les bénévoles du CCAS et moi-même, comptons sur la vigilance de chaque Buxérien, pour que, dans notre commune et à chaque fois que cela sera nécessaire, une attention particulière leur soit portée.

Des aides individuelles et ponctuelles sont versées, après étude des situations particulières de chaque demandeur et ce, afin de participer à l'amélioration de leur qualité de vie dans un village préservé et accueillant. Le CCAS est aussi en mesure de guider les personnes rencontrant des difficultés professionnelles ou autres en les orientant vers des pôles spécialisés.

Les rendez-vous festifs, en particulier, la distribution des colis aux seniors qui en font la demande et le repas du printemps doivent rester des moments forts de la vie de notre commune afin de prévenir de l'isolement et de consolider un tissu social de qualité.

En cette fin de mandat, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui, dans la discrétion et l'efficacité, nous ont apporté leur aide.

En Mars 2020, un nouveau CCAS, issu de la nouvelle équipe qui aura été élue, assurera la continuité de ce service pour nos concitoyens

Anne Marie Sansone
Adjointe déléguée au CCAS



Les Petites Canailles

association loi 1901 - N° d'Agrément 0953014452

L'association de loisirs et périscolaire « Les Petites Canailles » située à Boissy L'aillierie accueille les enfants scolarisés âgés de 3 à 13 ans. Nous proposons des activités et sorties culturelles, sportives encadrées par une équipe d'animateurs diplômés. La capacité totale de la structure est de 75 places. (40 places maternelles et 35 places élémentaires).

PENSEZ A VOUS INSCRIRE ! L'INSCRIPTION D'AVANCE EST OBLIGATOIRE !!!

L'année 2019, les sorties proposées ont été les suivantes :

L'année 2019, les sorties proposées ont été les suivantes :

- France Miniature
- Visite du Grand Rex + séance « Le Roi Lion »
- Piscine (sur toutes les vacances scolaires)
- Initiation Boxe
- Jardin d'Acclimatation
- Cinéma « TOY'STORY 4 »
- Initiation golf
- Spectacle de Noël

Retrouvez-nous sur notre site www.lespetitescanailles-site.fr



➤ Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Matin de 7 h à 8 h 30 Et Soir de 16 h 30 à 19 h 00
➤ Mercredi Et Congés scolaires	Demi-journée : 7h30/13h30 ou 11 h 30/19 h00 Journée de : 7h30 à 19h00
<u>Frais de dossier</u>	30.00 € par famille de juillet à juin
<u>Tarifs (selon les impôts) et à l'heure</u>	0.95€ à 1.75 €/heure (la journée et la demi-journée avec repas compris) 1.45€ à 1.55 €/heure matin 1.80€ à 1.90€/heure soir 17H30 /19H00 + 1.00€ de Goûter

LIGNE DIRECTE :

Florin Christelle, Coordinatrice : 01.34.42.17.91
Frédérique Gourdon, Directrice : 01.34.42.17.91

Mail : ass.petitescanailles@free.fr
Mail : ass.petitescanailles2@gmail.com



Samedi 29 juin 2019

L'équipe de la commission Animation ainsi que quelques Buxériens, ont participé aux « 24 HEURES DE PUSH CAR, à Vigny ». Ce fut une journée magnifique avec une météo resplendissante.



Dimanche 7 octobre 2018

LA PISTE AUX LEGUMES : cette 10ème édition s'est déroulée sous une météo idéale qui nous a permis d'apprécier notre soupe, surtout après un après-midi à parcourir les rues de Boissy et à participer aux petites épreuves que nous avons préparées.

20 équipes se sont inscrites soit un total de 103 participants.

Cette année, nous avons récompensé les trois premières équipes avec des coupes, des petits cadeaux et quelques gourmandises.

Les premiers sont « les NINJAGO » avec 207 points, suivis par « LES FRAISES GAGNANTES » 205 points et « LES CORNICHONS » 204 points.

Nous vous attendons pour la 11ème édition en 2020 avec d'aussi bons résultats.

Jean Michel COTTIN

Adjoint délégué à la Commission Animation





La Maison Pour Tous ●●●●

L'association, créée en 1977, a pour vocation d'animer la vie sociale en promouvant et soutenant les animations éducatives, sportives et culturelles.

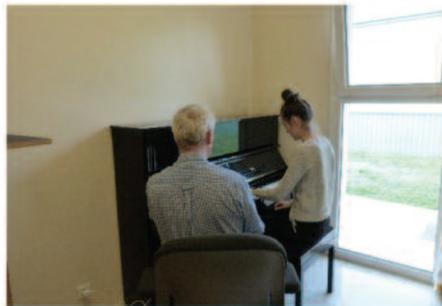
Depuis plusieurs années, ce sont plus de trente activités qui sont régulièrement proposées pour tous les âges : gymnastiques enfants et adultes, capoeira, chorale, dessin, échecs, danse country et modern jazz, danse classique, yoga, pilates, judo enfant, marche nordique, informatique, taiji quan, musique (guitare et piano), éveil musical, généalogie, zumba, danse de salon, hip hop, couture et tricot. Cette année nous n'avons pas de nouvelle activité. Les cours sont dispensés par 27 animateurs salariés et bénévoles. Cette saison 5 personnes ont été recrutées pour assurer le remplacement du départ de plusieurs animateurs, dont celui



d'Annick, qui assurait les cours de yoga depuis 19 ans, et qui nous quitte pour prendre sa retraite.

En dehors des cours hebdomadaires, des stages ouverts à tous (adhérents et non adhérents) sont programmés toute l'année (week-end et vacances scolaires). La MPT organise aussi des manifestations ponctuelles telles que la brocante, des concerts de la chorale. Tenez-vous informés en visitant notre page Facebook ou notre site internet www.mptboissy95.com. Site qui vient d'être remanié.

Enfin, il faut que je le récrive, la MPT est gérée par un conseil d'administration dont les membres sont élus lors



de l'assemblée générale. Nous sommes tous bénévoles et ne pouvons assurer seuls l'organisation des différentes manifestations nécessaires à l'équilibre financier de l'association. Soutenez-nous en donnant un peu de votre temps, ne serait-ce qu'une heure, lors de la brocante (5 avril 2020), du spectacle de fin d'année (4 juillet 2020). Si vous êtes disponible, faites-vous connaître au secrétariat ou par e-mail. Votre participation est essentielle à la vie de l'association.

Vous pouvez aussi intégrer le Conseil d'administration. Tous les ans un tiers des membres est renouvelé lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 25 juin 2020.



Le Président
Jean-Luc BLIN

Tennis Club Buxerien



Bienvenue au TCB

Un club de tennis en forte croissance cette année avec 15% d'adhérents supplémentaires, d'excellents résultats sportifs individuels mais aussi collectifs, avec notamment, une victoire en challenge du comité, et une victoire en Coupe Potel féminine.

Notre club vous ouvre ses portes tout au long de l'année, pour pratiquer ce sport convivial, seul, entre amis ou en famille. Vous y trouverez un ensemble complet et performant d'installations, avec deux courts couverts extérieurs, un court couvert en green set, une salle de remise en forme ainsi qu'un club house chaleureux.

L'encadrement sportif est assuré par un diplômé d'état qui dispense ses cours de septembre à juin, accompagné d'un assistant moniteur tennis. Des stages pendant les vacances scolaires sont aussi proposés pour tous les âges et tous les niveaux.

Un large choix de pratiques est proposé en fonction des envies de chacun :

Le tennis pour adhérent libre, qui permet à toute personne de venir jouer quand elle en a envie, et de bénéficier de l'ensemble des structures, ainsi que de la salle de sport.

Le tennis pour les plus jeunes, autour du mini tennis, de 3 ans à 5 ans, le midi tennis pour les 5 à 8 ans, et enfin l'école de tennis pour les enfants de 8 ans et plus.

Pour les adolescents et les adultes, un programme adapté et à la carte leur permet de pouvoir prendre des cours en groupe ou individuellement, de participer au centre d'entraînement mis en place par l'encadrement sportif. La participation à des tournois homologués et des compétitions par équipes est elle aussi possible et permet une mise en situation réelle pour les compétiteurs qui le souhaitent.

Au cours de l'année, vous aurez la possibilité de pouvoir bénéficier d'un programme complet d'animations sportives et festives qui font de notre club un endroit sympathique, de rencontres et d'échanges.

C'est donc avec un grand plaisir, que nous vous accueillerons, au TCB. Une équipe de onze personnes est à vos côtés pour rendre ce club dynamique et compétitif, mais aussi pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Je tiens à remercier notre partenaire de toujours, la mairie de Boissy l'Aillierie et ses élus qui nous soutiennent au quotidien. L'évolution promise et tant attendue d'un deuxième court couvert est au programme et semble être sur la bonne voie.

Et enfin, je remercie tout particulièrement et chaleureusement notre Président d'honneur et Fondateur Monsieur Georges Calatayud, ainsi que tous les membres bénévoles qui l'ont accompagné au cours de ces 30 ans de mandature : ils ont donné à notre village une structure sportive vivante et pérenne.

Monsieur Verrier Richard votre (nouveau) Président

Contact : tcbuxerien@wanadoo.fr mobile : 0661489516



Etoile Sportive de Boissy

L'entente avec Cormeilles-en-Vexin et Chars (**EBCC**) se poursuit avec toujours autant de bons résultats et dans une très bonne ambiance, avec le rajout cette année de la commune d'Arronville, pour les catégories des plus jeunes.

Les règlements imposés par les instances du football deviennent de plus en plus compliqués pour nos petites communes, et nous obligent à ces rapprochements. Sans ces ententes, notre club de Boissy, comme ceux des villages concernés n'existeraient plus.

Nous avons donc en commun toutes les catégories : dès 6 ans jusqu'aux Vétérans qui évoluent sur les différentes installations sportives de nos 4 villages.

Les équipes Séniors poursuivent leur progression et c'est un plus pour notre village.

Concernant nos effectifs de joueurs, la poursuite des bons résultats de notre Equipe de France permet de conserver un effectif stable. Il est à noter que plus de 90 % de nos footballeurs sont originaires de Boissy, Cormeilles, Chars, ou des villages environnants.

Encore un grand merci aux coachs/joueurs/entraîneurs/papas qui se dévouent pour nous aider.

Merci de votre présence lors des rencontres. Elle est énormément appréciée des enfants et des dirigeants.

Résultats 2018 - 2019.

Les résultats obtenus par nos différentes catégories sont très satisfaisants. Le but principal pour les plus jeunes étant l'initiation et l'apprentissage des bases du football.

Pour les catégories supérieures, Séniors et Vétérans, là aussi les résultats sont plus que satisfaisants, compte tenu de nos moyens (financiers et structurels) par rapport aux « grands » clubs que nous pouvons rencontrer.

Saison 2019 - 2020.

L'entente se poursuit avec nos amis et voisins de Cormeilles en Vexin et Chars et le rajout d'Arronville. Le lien qui unit les communes, le partage des installations permettent de répartir les nuisances que la pratique du football peut occasionner ponctuellement.

Nous avons donc engagé les équipes suivantes :

Championnat départemental du District du Val D'Oise :

- 3 équipes de U6 à U9 en Entente Boissy/Cormeilles/Chars/Arronville (EBCC), le samedi matin sur les différents terrains des communes
- 1 équipe U11 et U13 en **EBCC** le samedi après-midi sur les différents terrains des communes
- 2 équipes U14 en le samedi après-midi sur les terrains de Chars et Boissy
- 2 équipes Séniors Boissy en 3ème et 4ème Division, le dimanche après-midi à Boissy
- 1 équipe CDM (tout âge de 18 à 55 ans, en 2ème Division, le dimanche matin à Boissy
- 1 équipe Vétérans + 45 ans en **EBCC**, le dimanche matin à Boissy

Comme chaque année, nous remercions la municipalité de Boissy pour son engagement à nos côtés. L'entretien de notre aire de jeu, tonte, élagage, pose des filets de protections...implique des frais que la commune engage pour que nous puissions jouer le plus régulièrement possible.

Nous y associons l'ensemble des bénévoles (entraîneurs, dirigeants, parents), car, sans eux cela serait beaucoup plus difficile.

Comme chaque année, nous vous invitons à venir, de plus en plus nombreux, pour encourager l'ensemble de nos footballeurs, petits et grands, les samedis après-midi et/ou les dimanches

Nous vous souhaitons à tous et à toutes, une très bonne saison 2019-2020. Que l'esprit sportif et le respect de chacun (partenaires, adversaires, arbitres, bénévoles, spectateurs), restent toujours la devise de notre club.

Allez les verts, allez Boissy

Les membres du bureau : Anne Guezou, Kilian Henri, Cyrille Guezou.

Le Club du Bel Automne



Et bien voilà, une année de plus de passée. Notre Club tient toujours debout malgré les aléas qui viennent en perturber l'existence.

Cette année nous avons eu la grande tristesse de perdre notre secrétaire Jeanine BLIN qui nous rendait de grands services et dont la gentillesse n'était plus un secret. Nous aurons toujours une pensée pour elle.

En ce qui concerne les activités du Club, pas de changement, que ce soit la gymnastique, les repas et les sorties.

Concernant la **gymnastique**, toujours le même »prof « l'équipe s'est un peu renforcée, 2 nouvelles personnes se sont jointes à nous.

Pour les **repas**, toujours la même satisfaction concernant notre traiteur qui fait l'unanimité des convives lors de ces prestations. Les compliments sont nombreux.

En ce qui concerne les sorties, cette année nous en aurons fait quatre :

Le 9 Mars : Holiday à Cergy, toujours ce spectacle sur glace d'une grande diversité très agréable à regarder.

Le 11 Avril : Théâtre du Mogador « CHICAGO » mondialement connu, salle comble, très joli spectacle.

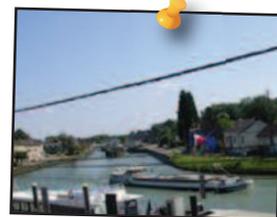
Le 2 Juillet : Sortie dans l'Oise pour la journée, là encore le choix a été bon, excellente journée, satisfaction générale.

Le 25 Novembre : La variété Show à Rueil « hommage à Maritie et Gilbert Carpentier Music Hall et chanteurs année 80 ».

Vous connaissez maintenant les activités qui se sont déroulées durant cette année 2019. Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que nos vœux sincères pour l'année à venir.

René PERRIER

PS : Au cas où vous aimeriez en connaître plus sur nos activités, rendez vous sur le site clubdubelautomne.jimdo.com, vous y trouverez plus de détails dans les comptes rendus de nos prestations.



Médiathèque municipale



En 2020, la médiathèque déménage !

Dans le courant de l'année 2020, nous quitterons nos locaux du presbytère pour prendre possession de ceux de l'ancienne Poste, 17bis rue Veuve Quatremain, près des écoles. Ce déménagement présente de nombreux avantages notamment parce que nous doublerons notre surface disponible. Pour que ce lieu à venir soit en phase avec vos besoins et vos attentes, nous avons mené une enquête auprès de la population dont nous sommes en

train d'analyser les résultats. Nous organiserons prochainement une soirée afin de les présenter, d'échanger sur nos attentes, nos envies, nos possibilités de participation...

En attendant le grand jour du déménagement, nous avons concocté quelques animations pour petits et grands. La troisième édition du prix des lecteurs buxériens sera consacrée, cette année-ci, au roman policier : à vous de nous proposer des titres de polars sortis en 2019 afin de les soumettre au vote qui aura lieu en mai. Nous pouvons également vous annoncer qu'une lecture théâtrale par la compagnie « Ma Rive Amère » aura lieu le 1er février 2020. Pour les plus jeunes, nous avons prévu des Escape Game et un atelier de peinture à la manière d'Hervé Tullet. D'autres projets sont encore à l'état de réflexion notamment des ateliers intergénérationnels de permaculture, une grainothèque et un troc'plante.

Nous attendons les résultats de notre enquête pour aller plus loin dans notre réflexion. En espérant vous rencontrer bientôt.



L'équipe des bénévoles



Ados'lympiades

18 mai 2019 Cormeilles en Vexin

Grand bravo aux jeunes Buxeriens et aux organisateurs pour leur participation et leur enthousiasme, et pour fêter cela un après-midi à Aventure Land pour chaque participant



Répétition



Equipe de Boissy



Epreuves



AVENTURLAND



Prochain RDV pour les 10 ANS des Ados'lympiades le 17/05/20 à Grisy les Plâtres
Les ADOS de 09/16 ANS, nous comptons sur vous pour représenter Boissy

L'équipe organisatrice :

Charlotte Chloé Adrien Alain Charly Eric Claude

Village Fleuri

INSTANTS FLEURIS : Comme chaque année, notre village a été bien fleuri au printemps et cet été. Nous sommes convaincus que cela contribue à un cadre de vie agréable.



Au printemps, l'équipe municipale a planté des tulipes, des jacinthes, des pensées, des myosotis et des giroflées. Cet été, la même équipe a installé les jardinières et planté des géraniums, des sauges, des pétunias, des canas, des impatiens... Elle a assuré l'entretien de tous les points de fleurissement du village en taillant, en désherbant et en arrosant. L'année a été un peu compliquée au niveau météo avec de la pluie pour commencer, et ensuite de la sécheresse, de la chaleur et même de la canicule ; tout cela ayant détruit quelques plantes.

Mais, finalement c'est la vie normale du jardinier de composer avec la météo ! Ce qui l'est moins, c'est d'avoir à subir des dégradations volontaires des massifs et des vols de plantes et de jardinières. Inutile de dire que nous sommes consternés de ces comportements tout comme beaucoup de Buxériens.



Nous sommes très attentifs au fleurissement de vos maisons qui contribue largement à la beauté de notre village et remercions chaleureusement les participants au Concours des Maisons Fleuries 2019. Nous vous attendons encore nombreux pour l'édition 2020.

Nous espérons que vous appréciez le fleurissement que nous avons mis en place en 2019, et avec l'équipe municipale, nous ferons tout pour que 2020 soit une belle année fleurie.



Résultat du concours des maisons fleuries 2019

JARDINS ET COURS VISIBLES DE LA RUE :

- Premier prix : M. et Mme GASPARD
- Deuxième prix : M. et Mme FLEURY
- Troisième prix : Mme CAVACO

FENETRES OU MURS :

- Premier prix : Mme LEFEUVRE
- Deuxième prix : M. et Mme STEMPACK

BALCONS ET TERRASSES :

- Premier prix : M. et Mme DUDA
- Deuxième prix : M. et Mme MESTRE
- Troisième prix : M. et Mme COLLARD

DECOR FLORAL INSTALLE EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE :

- Prix d'originalité : M. et Mme MALICE

PRIX D'ENCOURAGEMENT :

- MRS et MMES LEGOFF, VAN DER BEKEN, MORIN, HUET, PAPILLON

La remise des prix sera organisée au cours du premier trimestre 2020.
A cette occasion sera remis à M BLIN et Mme DE BOOS un prix récompensant leur fidèle participation à notre concours.



Mr Denis GRANGIEN
Plombier - Chauffagiste

Copropriétés Prestations Services 95

Z.A. des Quatre Vents - 53 bis chemin de Gérocourt
95650 Boissy l'Aillerie

Tél. : 01 34 66 91 71 - Fax : 01 34 42 73 00 - contact@cps95.fr

Médailles du travail

Médaille d'argent :

Mmes Ingrid LECHA, Laure BAVIERE
MM Marc BOGNY, Alexandre CARPENTIER,
Frédéric FERNEZ, Frédéric HAOND et François BAVIERE

Médaille d'or :

Mmes Virginie JOSEPH, Catherine DETRICHE
MM. Philippe DETRICHE, Jean-Michel NAUMANN
et Jean Michel PARTHIOT.

Médaille grand or :

M. Philippe DETRICHE

Médaille vermeil :

Mme Nathalie FERNEZ
MM Bernard LOCRET ET Nicolas BRESSET



La cérémonie de remise des médailles aura lieu au cours du premier trimestre 2020.



11 Novembre

« C'était il y a un siècle »

C'est ainsi que commence le discours de Madame la Secrétaire d'Etat aux Armées, lu dans toutes les communes de France à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée. « Une nouvelle page s'ouvrait : celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage ».

Rassemblés au monument aux morts de Boissy, Michel Guiard, les membres du Conseil Municipal, quelques habitants ont honoré les disparus, tombés aux fronts, en France ou ailleurs, durant la « Grande Guerre » ou à d'autres moments, pour défendre les valeurs essentielles d'honneur, de courage et de dépassement de soi.

A l'issue de la cérémonie, empreinte d'émotion, Monsieur le Maire réunissait les participants pour partager le verre de l'amitié.



Information sur la vie communale

Actuellement, pour vous informer sur la vie communale, la mairie communique par les moyens suivants :

- En direct, les panneaux d'affichage, place de la mairie,
- En différé, le flash (Feuilles vertes) qui est distribué dans vos boîtes aux lettres environ tous les 2 mois,
- Le site internet de la commune (www.mairie-boissyllaillerie.com) à la rubrique « Info du mois », cette page est visitée environ 200 fois par mois.

Ces 3 systèmes resteront en vigueur.

Afin de mieux vous informer et notamment partager avec vous certaines informations importantes telles que risques de pluies ou orages importants, pollution, restrictions de circulation, vie et animation communales etc... nous testons une solution qui permet de vous transmettre l'information rapidement.

Dorénavant, si vous avez une messagerie Internet, un téléphone portable ou fixe :

Nous avons mis en place un système, à partir d'une plateforme gérée par une entreprise, appelé « **Alerte Citoyens** » qui permet de vous avertir d'une nouvelle information communale.

Cette info sera relayée le plus souvent par Mail sur votre messagerie Internet. Pour une question de coût, seules les informations urgentes ou graves seront transmises par téléphone portable (SMS) ou fixe (message vocal).

Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne :

<https://boissyllaillerie.alertecitoyens.com>

Vous pouvez vous inscrire directement à partir du site de la mairie en cliquant sur le logo ci-dessous.



Ce service est gratuit.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Calendrier prévisionnel des manifestations

(Sujet à modifications)

Mars A définir Dimanches 15 Vendredi 20 Dimanche 22	Club du Bel Automne Conseil municipal Caisse des Ecoles Conseil municipal	Spectacle Elections Municipales Loto Elections Municipales
Avril Samedi 4 Dimanche 5 A déterminer Dimanche 26	CCAS Maison Pour Tous Club du Bel Automne Commission Animation	Repas des anciens Brocante Assemblée Générale Push-car
Mai Vendredi 8 Dimanche 17	Conseil Municipal Ado'lympiades	Dépôt de gerbes au monument aux morts Grisy les Plâtres
Juin A déterminer Samedi 13 et dimanche 14 Jeudi 25 Samedi 27	Club du Bel Automne Commission animation Maison Pour Tous Ecole maternelle	Sortie d'une journée Week-end des peintres Assemblée Générale Kermesse (sous réserve de bonnes conditions climatiques)
Juillet Samedi 4	Maison Pour Tous	Spectacle de fin d'année
Septembre Samedi 5 Dimanche 20	Journée des associations Commission animation	Renseignements et inscriptions Journée du patrimoine
Octobre Dimanche 11 A déterminer	Commission animation Club du Bel Automne	Piste aux légumes Sortie
Novembre Mercredi 11	Conseil Municipal	Dépôt de gerbes au monument aux morts
Décembre Samedi 5 Samedi 12 décembre	CCAS Commission animation	Colis de Noël aux anciens Marché de Noël

SIARP

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Pontoise.

Si vous souhaitez vous raccorder au réseau, ou en cas de problème constaté sur le réseau d'assainissement, le S.I.A.R.P. est votre seul interlocuteur.

S.I.A.R.P.

73, rue de Gisors - 95300 Pontoise

Site Internet : www.siarp.fr

Email : siarp@wanadoo.fr

Bureaux : Tél. 01 30 32 74 28 Fax : 01 34 25 90 27

Dépannage : Tél. 01 30 31 18 73

Astreinte : Tél. 06 08 04 85 44 (24h/24h)



Centre Technique Syndical
à Saint Ouen l'Aumône

SMIRTOM

Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères.

Pour toutes questions, merci de nous contacter :

- Par courrier à l'adresse suivante :

SMIRTOM du Vexin

8, chemin de Vernon

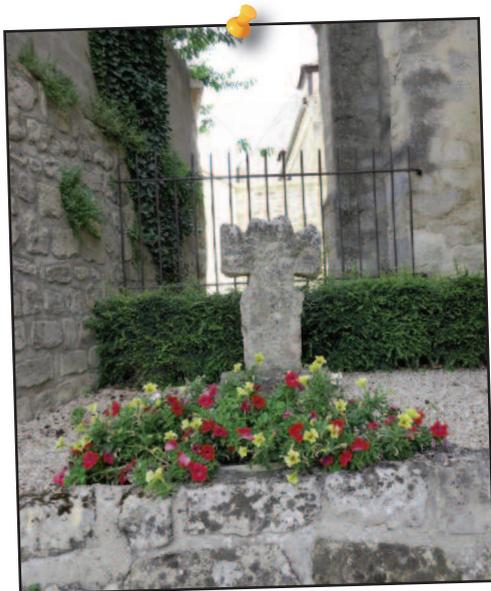
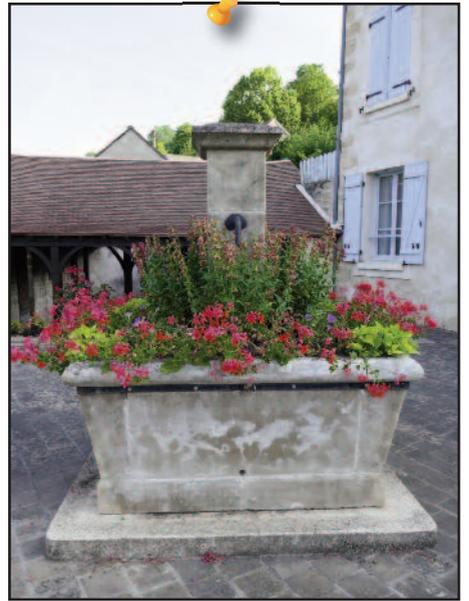
95450 Vigny

- Téléphone : 01 34 66 18 40

- Fax : 01 34 66 13 79

- email : smirtom@smirtomduvexin.net





Numéros utiles

URGENCES

Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Clinique Ste Marie	08 26 30 95 95
Enfance en danger	119
Gendarmerie Marines	01 30 39 70 27
Hôpital de Pontoise	01 30 75 40 40
Médecin de garde	01 30 75 42 11
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Vétérinaire	01 47 46 09 09

ADMINISTRATION ET SERVICES GENERAUX

APEC	01 34 22 97 40
Assistante sociale	01 34 33 52 30
CAF	08 10 25 84 10
CPAM du Val d'Oise	36 46
CCVC	01 30 39 23 34
Office de tourisme	01 30 39 68 84
Point d'accès au droit	01 34 67 52 15

Conseil départemental

Val d'Oise	01 34 25 30 30
------------	----------------

Croix rouge

Aide-Ménagère	01 30 38 42 52
---------------	----------------

Déchetteries

Cergy les Linandes	01 30 73 48 29
Osny	01 30 31 22 51
Cergy Le Haut	01 34 46 09 74
Jouy-Le-Moutier	01 34 30 98 67
St Ouen L'Aumône	01 34 30 01 18

EAU

(SFDE)	01 34 43 41 41
Dépannage 24H /24	01 34 43 41 50

Electricité

ENEDIS Cergy	09 69 39 33 03
ENEDIS dépannage	08 99 72 45 21
	09 72 67 50 44

Gaz

GRDF	09 69 36 35 34
GRDF dépannage	08 10 43 30 95
Urgence Sécurité Gaz	08 00 47 33 33

Paroisse de Marines

	01 30 39 71 24
--	----------------

Pôle emploi

	39 49
--	-------

Préfecture

	01 34 20 95 95
--	----------------

SIARP

Secrétariat	01 30 32 74 28
Astreinte	06 08 04 85 44

S.P.A.

Refuge Gennevilliers	01 47 98 57 40
Refuge Orgeval	01 39 08 05 08

SNCF

	36 35
--	-------

Trésorerie de Marines

	01 30 39 70 34
--	----------------

ALIMENTATION, RESTAURATION

RECEPTIONS, EVENEMENTS

Boulangerie-Pâtisserie

Ludovic Van Der Beken	01 34 66 54 53
-----------------------	----------------

Bar tabac et relais Poste

Brasserie de la Mairie	01 34 48 81 23
------------------------	----------------

Café Restaurant

Comme à la maison	01 34 42 10 42
-------------------	----------------

Commerçant ambulant

Produits frais italiens	06 10 64 38 93
-------------------------	----------------

ALIMENTATION... Suite

Distribution de boissons

Alric	01 34 42 11 20
-------	----------------

Événementiel

L'étincelle	07 85 27 48 20
Lasalle	06 86 86 15 15
Zenith Auditorium	01 30 37 95 77

Restaurant

L'Onyx	01 34 42 25 10
--------	----------------

Snack & Lounge

ZENeat Café	01 34.42.11.33
-------------	----------------

Traiteurs

Midi moins le quart	01 34 46 93 64
Traiteur des Terroirs	01 34 66 96 22

ARTISTES ET ARTISANS D'ART

Artiste peintre

C. Vandenstein	06 60 28 48 21
----------------	----------------

Ateliers Céramique

C. Wagenaar	01 34 66 91 93
D. Leroy-Terquem	09 75 97 94 50

Facteurs d'instruments

Emile Jobin	01 34 42 13 03
Henri Gohin	01 34 66 91 26

Sculpteur

Laurent Chambrier	07 61 31 57 16
-------------------	----------------

BATIMENT

Déménagement et garde-meuble

Fougeray- Flamant	01 34 42 91 91
Péreira	01 34 66 90 65

Électricité générale

Emielec	01 30 37 65 10
Siélec	01 30 31 50 88

Fenêtres-volets

EFPB	06 67 88 77 82
PVEG	01 34 66 90 24

Isolation

Plac'Acoustic	01 30 30 14 03
---------------	----------------

Maçonnerie générale

Julien Dolle	06 52 78 01 04
--------------	----------------

Menuiserie

Sermag	01 34 42 75 55
SSB Menuiserie	01 79 81 15 25
TPI	01 34 66 99 71
Vautier	06 66 92 65 44

Paysagiste et entretien

IDF Paysage	01 34 42 11 15
-------------	----------------

Plomberie et chauffage

CA.S.P	06 03 84 28 81
CPS 95	01 34 66 91 71

Ravalement

Artisans de la Façade	06 07 61 10 64
-----------------------	----------------

Tavaux généraux

EVVO	01 34 66 90 10
------	----------------

CULTURE, SPORT ET ANIMATION

Cinéma UGC	08 26 88 07 00
Club du Bel Automne	01 34 66 91 97
Football/ E.S.B	06 04 50 07 94
Maison Pour Tous	01 34 42 10 28
Médiathèque	01 34 66 96 05
Tennis T.C.B.	01 34 42 17 64

ENFANCE ET JEUNESSE**Cantine**

Boissy 01 34 66 90 05

Collège Simone Veil

Pontoise 95300 01 30 32 52 06

Ecole maternelle

Charles Perrault 01 34 42 12 77

École primaire

Jean de la Fontaine 01 34 66 90 12

Ecole privée

La Source 01 34 66 94 60

Les Petites Canailles

01 34 42 17 91

Lycée Camille Claudel

Vauréal 95490 01 34 21 18 93

Lieu d'Accueil

Enfants / Parents 01 30 39 93 35

Relais assistantes maternelles

Marines 01 30 39 68 77

SANTE ET SOLIDARITE**Association Béthel**

01 34 66 98 80

Esthéticiennes

Florilège Beauté 06 25 58 35 41

Alis'hétique (à domicile) 06 61 93 08 34

Pédicures

C. Alagille-Lavergne 01 30 17 09 64

Val Fleury

01 34 42 11 79

TAXIS

M. Benomar 06 59 01 56 54

M. Zehani 06 65 94 85 69

VEHICULES**Garages automobiles**

AS95/INNO-VASUR 01 34 42 10 30

Jean Garage Autos 01 34 66 41 86

L.S. Autos 01 34 42 10 16

MGB Boissy 01 34 32 18 11

SGAP 01 39 09 49 35

Remorquage

Jean Garage Autos 01 34 66 41 86

Dominique Mesnier 01 34 42 71 11

L.S. Autos 01 34 42 10 16

Moto, scooter et vélo

Morini Helit Moto 01 34 66 99 09

POLE MEDICAL ET PARAMEDICAL**BOISSY L'AILLERIE (Chemin de la Croisette)****Développement personnel et relations humaines**

Annie Chéron-Guiard 06 50 30 43 89

Infirmières

Régine Grais Vinel 06 17 61 43 51

Camille Aulagnier 06 17 61 43 51

Masseurs-Kinésithérapeutes

Philippe Dubois 06 18 74 67 55

Emmanuelle Rabbé 06 63 83 69 59

Médecins

Rendez-vous sur Doctobib

Barbara Bray 01 34 66 94 86

Caroline Morel 09 83 07 73 98

Natacha Stephan 01 34 42 16 30

Naturopathe

Marie-Hélène Bresset 06 80 41 19 21

(praticienne Byebye Allergies)

Ostéopathes

Carole Dubray 01 34 66 90 68

Audrey Sailly 01 39 08 00 92

Katia Taillefumier St-Leger 01 34 66 90 68

Pédicure-Podologue

Chloé Vautier 01 30 36 16 96

Pharmacie

Isabelle Choain 01 34 42 10 40

Psychologue

Magali Hiaux 06 26 07 11 53

Psychologue-Psychothérapeute

Françoise Lemeur 06 71 34 71 12

Sage-femmes

Carole Dubray 06 14 64 69 81

Stéphanie Paul-Rosse 06 81 10 57 51

Katia Taillefumier St-Leger 06 52 72 77 52

Sophrologues-Relaxologue

Natacha Landrin 06 13 52 71 55

Fatima Boufira 06 89 40 89 33

Thérapies brèves- Psychocorporelles

Fatima Boufira 06 89 40 89 33

Centre dentaire**ZENith-Dental Formation Research et****Development** Box1**Chirurgien Dentiste**

Franck Bellaiche 01 34 42 11 33

Kinésithérapeute

Pauline Rodet Box 4 06.87.36.50.61

Psychomotriciennes

Angélique Chevalier Box 6 06.21.63.14.26

Mathilde Zunino Box7 06.26.94.82.64

Psychopraticienne

Marion Hellec Box 8 06.03.27.20.23

Reflexologue-Relaxologue

Pascale Varoquier Box 8 06.64.49.60.12

Comment obtenir



DECLARATIONS	OU S'ADRESSER	DELAIS	PIECES A FOURNIR OBSERVATIONS
Naissance	Mairie du lieu de naissance. Service état civil.	Les déclarations sont faites dans les trois jours qui suivent l'accouchement (jour de l'accouchement non inclus). En outre le dernier jour dudit délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable qui suit le jour férié.	Certificat d'accouchement délivré par le médecin ou la sage-femme. Livret de famille ou pièce d'identité des parents
Mariage	Mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux. Service état civil.	Les pièces doivent être déposées au moins un mois avant la date du mariage.	S'adresser au service état civil deux mois à l'avance pour la constitution du dossier. Démarches particulières pour les mineurs, les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides. Pour les enfants à légitimer : fournir un extrait de acte de naissance de chaque enfant.
Décès	Mairie. Service état civil.	24 heures après le décès.	Présentation du livret de famille et pièce d'identité du défunt, certificat de décès du médecin.
Reconnaissance	Mairie. Service état civil.	Pour les reconnaissances anticipées. Pour les reconnaissances postérieures à la naissance.	Justificatif de domicile + CNI des futurs parents. Extrait d'acte de naissance de l'enfant et pièce d'identité des personnes qui désirent reconnaître et justification domicile

Passport Biométrique et carte d'identité

Les demandes de passeport et de carte d'identité doivent être déposées, quel que soit le domicile du demandeur, dans l'une des communes suivantes :

- Argenteuil	- Garges les Gousses	- Roissy en France
- Auvers sur Oise	- Gousses	- Saint Gratien
- Beaumont sur Oise	- Goussainville	- Saint Leu la Foret
- Cergy	- Herblay	- Saint Ouen l'Aumône
- Damont	- L'Isle Adam	- Saussais
- Eaubonne	- Jouy le Floutier	- Sarcelles
- Ecouen	- Luzarches	- Soisy sous Montmorency
- Enghien les Bains	- Magny en Vexin	- Taverny
- Eragny sur Oise	- Marines	- Vigny
- Erment	- Montmorency	- Villiers le Bel
- Franconville	- Pontoise	

Autres pièces désirées	Pièces à fournir :	OBSERVATIONS
Inscription sur les listes électorales	Pièce d'identité, justification de domicile de moins d'un an. Pour les changements de lieu de vote : ancienne carte d'électeur	Avoir 18 ans, nationalité française
Certificat d'autorisation de sortie de territoire, délivré aux mineurs de nationalité française	Rétabli depuis le 15 janvier 2017	Formulaire téléchargeable sur Internet Taper : sortie de territoire
Livret de famille	Pièces à fournir : - Justificatif de domicile de moins d'un an - Carte d'identité - acte de naissance	Duplicata à demander à la mairie du domicile
Extrait d'acte de naissance	Indiquer date de naissance, noms et prénoms. A demander à la mairie du lieu de naissance. Joindre la photocopie de la carte d'identité et une enveloppe timbrée à votre adresse.	Français nés à l'étranger et étrangers naturalisés : Ministère des relations extérieures BP 1056-44041 Nantes
Extrait d'acte de décès	Date du décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement) A demander à la mairie du lieu de décès ou à la mairie du domicile du défunt	Carte d'identité et livret de famille du demandeur. Par courrier : joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
Extrait d'acte de mariage	Indiquer la date du mariage, nom et prénoms A demander à la mairie du lieu du mariage	idem : acte de décès.
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)	Imprimé à retirer en mairie. Demande par Internet : www.clin.justice.gouv.fr	Strictement personnel

*La commission Information
vous souhaite une bonne année 2020*

